



REGISTRE PUBLIC DE DÉCLARATION DES DONN, MARQUES D'HOSPITALITÉS ET AUTRES AVANTAGES

Nom de l'élu(e)	Date de la déclaration de l'élu(e)	Type de déclaration (Veuillez le type de déclaration — Don, Marque d'hospitalité ou Autre avantage)	Description (le montant ou l'explication de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu)	Nom du donateur	Circonstances de sa réception (Préciser les circonstances entourant la réception de ce don, cette marque d'hospitalité ou cet autre avantage à l'élu(e))	Date de la réception du don par l'élu(e)
s/o	s/o	Aucun élément déclaré	s/o	s/o	s/o	s/o

Ce registre est public et affiché sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Béatrix.

La Directrice générale et greffière-trésorière tient un registre public des déclarations des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Béatrix lorsque ceux-ci reçoivent tout don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage dont la valeur excède 200 \$, qui n'est pas de nature purement privée et qui risque d'influencer l'indépendance de jugement dans l'exercice des fonctions ou qui risque de compromettre l'intégrité de l'élu(e) qui le reçoit.

Lors de la séance ordinaire du 11 mai 2026, la directrice générale et greffière-trésorière a déposé l'extrait du registre public contenant les déclarations faites, le cas échéant, depuis la dernière séance du mois de décembre précédent. (Chapitre E-15.1.0.1 – *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*)

Déposé lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Béatrix du 11 mai 2026.

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

11 mai 2026
Date